



Honoraires de transaction

A compter du 1er décembre 2025

Prix de vente	Honoraires TTC (TVA en vigueur : 20%)
< 50 000 €	4 500 €
≥ 50 000 € et < 100 000 €	8 000 €
≥ 100 000 € et < 150 000 €	9 000 €
≥ 150 000 € et < 200 000 €	10 000 €
≥ 200 000 € et < 250 000 €	12 000 €
≥ 250 000 € et < 300 000 €	13 000 €
≥ 300 000 € et < 350 000 €	15 000 €
≥ 350 000 € et < 400 000 €	16 000 €
≥ 400 000 € et < 450 000 €	17 000 €
≥ 450 000 € et < 500 000 €	18 000 €
≥ 500 000 €	4%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat

Avis de valeur : non facturé



BAREME LOCATION ET GESTION LOCATIVE

HONORAIRES GESTION LOCATIVE BAUX D'HABITATION: PRESTATIONS INCLUSES	5,5% HT de l'encaissement (6,6 % TTC)	6,5% HT de l'encaissement (7,8% TTC)
Mise en place du mandat de gestion	inclus	inclus
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocation, et délivrance des quittances	inclus	inclus
Lettre de rappel 1ère relance et recouvrement amiable (hors frais postaux)	inclus	inclus
Accompagnement procédure contentieuse (impayé, dégradations) hors frais de procédure	inclus	inclus
Révision annuelle des loyers	inclus	inclus
Gestion et suivi du congé du locataire (hors frais de commissaire de justice)	inclus	inclus
Décompte lors du départ du locataire et état des lieux de sortie	inclus	inclus
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	inclus	inclus
Compte-rendu de gestion mensuel et virement des fonds perçus	inclus	inclus
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire (cheminée, chaudière...)	inclus	inclus
Gestion des travaux inférieurs à 1500 € TTC (devis, suivi)	inclus	inclus
Commande et suivi des diagnostics techniques (hors frais de diagnostics)	inclus	inclus

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES BAUX D'HABITATION

Gestion et suivi travaux \geq à 1500 €	6% TTC du montant des travaux TTC	6% TTC du montant des travaux TTC
Gestion et suivi des sinistres (déclaration, devis, suivi travaux)	150 € TTC par sinistre	inclus
Représentation aux assemblées du syndicat de copropriété	60 € TTC / heure	60€ TTC / heure
Relevé de compteurs eau et gaz pour les monopropriétés	50 € TTC / immeuble	inclus
Monopropriété: visite des parties communes	50 € TTC / immeuble / visite	inclus dans la limite d'1 visite par an
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers (hors monopropriété et SCI)	40€ TTC par lot	inclus

Honoraires mise en location (visites, rédaction contrat de location, dossier locataire, permis de louer)	bailleur: 50% loyer mensuel CC locataire: 50% loyer mensuel CC (plafonné à 8,07€/m ²)	bailleur: 50% loyer mensuel CC locataire: 50% loyer mensuel CC (plafonné à 8,07€/m ²)
Honoraires état des lieux d'entrée	bailleur: 3€/m ² locataire: 3€/m ²	bailleur: 3€/m ² locataire: 3€/m ²

Honoraires état des lieux de sortie pour un bien non géré par l'agence, à la charge du bailleur : 3€/m² avec un minimum forfaitaire de 150 € TTC

HONORAIRES LOCATION BAIL COMMERCIAL / BAIL PROFESSIONNEL

15% HT, soit 18% TTC, du loyer annuel HT, à la charge du locataire

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE POUR L'IMMOBILIER PROFESSIONNEL	Loyer mensuel HT < 5000 €	Loyer mensuel HT \geq 5000 €
Appel de loyer, Encaissement des loyers, quittancement	5,5 % HT de l'encaissement (6,6% TTC)	4 % HT de l'encaissement (4,8% TTC)